



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

droits de l'Homme au Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 1245

Texte de la question

DROITS DE L'HOMME AU MOYEN-ORIENT

M. le président. La parole est à Mme Marietta Karamanli, pour le groupe Socialistes et apparentés.

Mme Marietta Karamanli. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Le 2 octobre dernier, disparaissait, en Turquie, M. Jamal Khashoggi, éditorialiste, dissident saoudien exilé, alors qu'il se rendait au consulat de son pays, à Istanbul, pour y effectuer des formalités administratives.

Enlevé, séquestré, assassiné ? Le mystère demeure, et ses proches et la communauté internationale sont sans nouvelles de lui depuis plus d'une semaine. Les officiels turcs estiment qu'il a pu être tué. L'Arabie saoudite a donné son accord pour une fouille de ses locaux diplomatiques.

L'intéressé avait dénoncé, dans des articles parus aux États-Unis, l'attitude de son pays, l'Arabie saoudite, à propos de l'embargo à l'égard du Qatar, de la guerre au Yémen ainsi que la répression politique et la censure dans son pays.

Il s'agit évidemment d'une affaire grave mettant en cause les droits de l'homme, le respect du droit d'expression et celui de la presse. Elle constitue un facteur aggravant dans la tension existant dans cette partie du Moyen-Orient.

Votre ministère s'est seulement dit préoccupé par cette disparition. Depuis plusieurs mois, notre pays est en retrait en matière de défense des droits de l'homme. Je pourrais citer la situation des Kurdes d'Afrin, ville occupée par la Turquie, ou celle de la population civile de la région d'Idlib, en Syrie, où l'ONU craint un bain de sang. *(Mme Valérie Rabault et M. Olivier Faure applaudissent.)*

Dans ce dernier cas, il s'agit d'une région contrôlée par des insurgés, que le régime syrien entend reconquérir. On évoque le chiffre de 800 000 déplacés potentiels en cas d'attaque. Il est donc nécessaire d'arrêter l'escalade des violences et de parer au risque de voir de nouveaux migrants fuir leur pays. Cette situation inquiète également les pays voisins.

Monsieur le ministre, le bilan de l'action du Gouvernement nous semble en deçà de ce qui est attendu de la voix de la France dans la défense des droits de l'homme et des droits humanitaires. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des affaires européennes.

Mme Nathalie Loiseau, ministre chargée des affaires européennes. Madame la députée, la situation de

M. Khashoggi est une préoccupation pour la France, comme celle de tous ceux qui, à travers le monde, défendent la liberté de la presse. Hier encore, dans cet hémicycle, j'évoquais les journalistes assassinés en Europe depuis un an, pour des raisons dont il y a fort à penser, au moins pour deux d'entre eux, qu'elles sont liées à leur situation professionnelle.

À chaque fois que la liberté de la presse est menacée dans le monde, la France s'exprime et elle agit.

Mme Marietta Karamanli. Là, on ne l'a pas entendue !

Mme Nathalie Loiseau, ministre. Vous avez fait le lien avec la situation de la Syrie et du Proche-Orient. Comme vous l'avez dit, à Idlib, nous sommes dans une situation fragile. Un accord est intervenu entre les Russes et les Turcs, qui a permis d'éviter le pire : une catastrophe humanitaire, des millions de réfugiés supplémentaires et le départ désordonné de milliers de djihadistes parmi les plus déterminés, certains étant Français.

L'accord d'Idlib a montré que la diplomatie pouvait l'emporter sur le fait militaire. La France a été extrêmement active dans les efforts diplomatiques auprès des Russes, pour les appeler à la responsabilité, et auprès des Turcs, avec lesquels nous avons certes des divergences, mais qui sont en première ligne pour traiter de ce qui se passe dans la région, car ils sont directement concernés.

Il n'y a aucune raison de se reposer sur cet accord, car il est fragile. La situation est seulement gelée jusqu'à mi-octobre, c'est-à-dire demain, et, nous le savons, Bachar el-Assad n'a jamais fait mystère de son objectif de reconquérir toute la Syrie. Nous déployons nos efforts diplomatiques : Jean-Yves Le Drian était à New York pour réunir tous les acteurs autour de ce sujet. Nous avons également dit que nous prendrions à nouveau nos responsabilités si l'arme chimique devait être utilisée.

M. le président. Madame la ministre, il faut conclure !

Mme Nathalie Loiseau, ministre. Nous agissons, nous nous exprimons, nous sommes présents à chaque fois que les situations...

M. le président. Merci, madame la ministre !

M. Olivier Faure. C'est de la langue de bois !

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1245

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 octobre 2018](#)